

# Corbeil-Essonnes : le procès du directeur du service jeunesse et sport encore renvoyé

Île-de-France & Oise > Essonne > Corbeil-Essonnes | Sébastien Morelli | 11 janvier 2019, 18h42



Archives. Machiré Gassama dénonce la volonté de certains de le « dégager de la mairie de Corbeil ». LP/S.M.

## **Machiré Gassama est accusé d'avoir frappé le directeur général des services de la ville le 2 mai dernier. Des faits qu'il conteste.**

L'audience devant juger Machiré Gassama, directeur du service jeunesse et sports de Corbeil-Essonnes, pour des violences commises le 2 mai 2018 sur Daniel Arnault, directeur des services de la ville de Corbeil-Essonnes, a de nouveau été renvoyée. Car, entre-temps, la victime est décédée le 6 décembre dernier des suites d'un cancer. Du coup, l'avocat des parties civiles souhaite de nouvelles expertises afin de « voir s'il y a un lien entre les coups reçus et son décès. C'est important pour la famille », estime Me Natali. Une nouvelle date d'audience a été fixée au 26 septembre prochain devant le tribunal correctionnel d'Evry.

Le 2 mai dernier, une trentaine d'agents du service jeunesse sport font irruption dans le bureau du DGS. Ils se plaignent de coupes budgétaires. Daniel Arnault dit alors que Machiré Gassama a tenté de lui mettre une gifle, ce qui a eu pour effet de faire tomber ses lunettes. En se

baissant pour les ramasser, il a pris un coup de pied au visage. Des faits que conteste l'intéressé, suspendu de ses fonctions depuis.

### **Son contrôle judiciaire levé**

Ce vendredi matin à l'audience, le prévenu s'est plaint de son contrôle judiciaire lui interdisant de mettre les pieds à la mairie de Corbeil et au sein de son service. « Cela fait huit mois que je ne travaille pas, que je n'ai pas la parole, que je suis insulté sur Internet, lance Machiré Gassama. Il y a eu une enquête administrative qui n'a rien donné. La gestion de mon service a toujours été irréprochable. Cela fait 20 ans que je travaille dans ce domaine, je n'ai jamais eu de problème, ni de plaintes pour des violences. » La juge a accepté de lever son contrôle judiciaire.

« La mairie de Corbeil accepte de reprendre votre contrat de travail ? », l'interroge la magistrate. « Oui, répond Machiré Gassama. Mais je veux quitter la ville de Corbeil. Je ne veux plus travailler avec ces gens. » Ce dernier soutient que certains témoins du dossier ont menti, afin de le « faire dégager de la ville de Corbeil ». Contactée sur une éventuelle reprise d'activité de son directeur jeunesse et sport, la ville n'était pas en mesure de répondre ce vendredi.